L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 14 DECEMBRE 1881. 55me Année.

Duffour, Dennet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 14 DECEMBRE 1881

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00

On s'abonne aussi, pour la campagne, aux taux les plus réduits.

Edition du Dimanche.

Un an.....$6 00

Rendue dans la ville.

Edition hebdomadaire.

Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Quatre mois.....1 00
Trois mois.....75

Rendue dans la ville.

Abonnement par mois.

On peut s'abonner dans un but pour un mois seulement, à raison de $1; en renouvelant à la fin de chaque mois, si on le désire. L'abonnement ainsi fractionné s'acquitte bien plus aisément que par trimestre, par semestre ou par année.

VENTE A L'ENCAN.

Par Spear & Bradley, aux Nos. 216 et 218 rue St-Louis, tables, sièges, lettre à sièges, matelas, etc.

Par J. V. Gourdain, au coin des rues Washington et Bourgogne, un lot de meubles et un piano Pleyel.

Les résolutions de la Chambre de Commerce de la Nouvelle-Orléans et le canal de Panama.

Dans sa dernière séance, la Chambre de Commerce de la Nouvelle-Orléans a adopté des résolutions qui ont un double but. Le premier but est d'affirmer la désapprobation du consulaire d'Haiti, M. Blaine, à laquelle le président Arthur a affiché dans les messages à propos de la doctrine Monroe, opinion à peu près partagée par tous les membres du dernier Congrès qui ont donné déjà spontanément ou qui ont été invités à donner des explications à ce sujet, et qui prévaudra sans nul doute dans le Congrès actuel.

Suivant notre Chambre de Commerce, les Etats-Unis, avec le consentement et la co-opération des républiques de ce continent, constituent l'autorité exclusive et Pauthère suprême de toutes les questions de politique internationale affectant les intérêts de ces républiques séparées et souveraines. La décision de ces puissances continentales offre la seule garantie qui puisse suffire à tous les droits de possession et de propriété sur le continent américain, aussi bien qu'au transit et au transport par toutes les voies de communication, faites ou à faire, dans leurs territoires respectifs.

Les puissances européennes, qui règlent les relations de certains Etats européens et asiatiques, disent-les-plus-tard, ne sauraient mettre en question le droit des républiques américaines à exercer une semblable discrétion sur le continent américain, sans signaler quelque chose comme une intimation incompatible avec la confiance réciproque qui doit exister parmi les peuples avilisés ayant des relations de traité les uns avec les autres.

Mais ces idées coïncident en droit américain, n'empêchent pas la chambre de commerce de voir avec un vif intérêt la construction de toute communication interocéanique, par canal ou chemin de fer, pour le transport de chars ou de navires, et elle prêtera volontiers son assistance et son influence législative à l'entreprise de tous ceux qui auront projeté soit par la voie de Panama ou de Chiriqui, soit par la voie du Nicaragua ou de Tehuantepec ou par toute autre voie, pourvu que ces travaux soient ordonnés et maintenus par les propriétaires, suivant les principes énoncés par elle et qui sont conformes à la politique américaine qui a prévalu, de tout temps, jusqu'ici.

Le second but des résolutions de la chambre de commerce de la Nlle-Orléans est de faire regarder le port de cette ville comme le point avec lequel les entrepreneurs de tous travaux devraient entendre le plus de relations, parce que c'est le point en effet d'où ils pourraient tirer le plus d'avantages pour l'entretien de leurs projets.

La ville et le port de la Nlle-Orléans ayant des communications illimitées par chemins de fer, par eau ou par voie télégraphique, avec toutes les parties des Etats-Unis, et ayant un chenal ouvert à la navigation des plus gros bâtiments océaniques, avec un bassin de refuge suffisant pour protéger toutes les marines du monde contre tous dangers de tempête ou de guerre, constituent le vrai point de transit pour tout ce qui vient de l'intérieur du grand Ouest des Etats-Unis pour gagner les pays étrangers et plus spécialement les pays et les ports du continent au sud des Etats-Unis.

Le chambre de commerce met en parfaite évidence la supériorité de la Nlle-Orléans comme point de ravitaillement, dans les paragraphes qui suivent et que nous résumons :

Avec les avantages de sa position commerciale, dans le voisinage des grandes voieries de communication intercontinentales, avec son identité législative qui en fait une partie intégrante de la représentation de toute la vallée du Mississippi, avec le capital et l'esprit d'entreprise de ses négociants et la libre participation de sa population à endiguer les maladies des climats tropicaux, et son aptitude à traiter d'affaires dans la langue et suivant les usages commerciaux des ports et des villes des tropiques; avec des pouvoirs absolument de main d'oeuvre, avec des animaux, des machines, des matériaux et autres matériaux de toutes sortes, la ville de la Nlle-Orléans est la base la plus naturelle et la plus sûre pour l'organisation, la direction et l'approvisionnement de tous ces grands travaux, et elle en invite les promoteurs à considérer et à peser, dans l'intérêt de leur propre entreprise, les raisons qui doivent la faire préférer à tout autre point de l'Amérique pour subvenir aux besoins de la campagne de Panama.

En conséquence, le président la Chambre de commerce a été autorisé à nommer un comité qui sera chargé d'adresser des copies des résolutions adoptées par elle aux promoteurs des divers travaux interocéaniques, et aussi au département d'Etat des Etats-Unis, et de faire un rapport qui traite sur correspondance qui pourra résulter de ces démarches, afin que la Chambre juge de la conduite qu'elle aura à tenir en de pareilles circonstances.

Des copies de ces résolutions seront également adressées aux ministres et aux représentants de la Louisiane au Congrès, avec la demande respectueuse qu'ils les prennent en considération et accueillent aux principes et aux objets qu'elles embrassent tel appui qui, dans leur jugement, pourra être en harmonie avec l'honneur et l'intérêt du gouvernement national et de leurs commettants.

Nous reconnaissons dans ces résolutions la sollicitude que notre Chambre de commerce a toujours eue pour le développement de la Nouvelle-Orléans et pour ses progrès commerciaux; nous sommes heureux surtout de le voir porter son attention vers le Golfe et vers les pays au Sud des Etats-Unis, car c'est là surtout que paraît s'étendre l'influence de notre ville, par la raison que de ce côté aulle rivalité n'est à craindre, et la Chambre de commerce est invitée de la même idée quand elle invite, dans le préambule des résolutions que nous venons d'analyser, le gouvernement national à pourvoir aux moyens d'organiser un service propre à favoriser l'établissement de relations libres et réciproques entre les Etats-Unis et les colonies du continent situé au sud de l'Union fédérale.

C'est en effet la voie dans laquelle nous devons entrer, parce qu'elle est pour notre ville la voie la plus naturelle et en même temps la plus, ouverte et la plus courte.

Quant aux suggestions de la Chambre sur les rapports qu'il faudrait nouer entre la Nouvelle-Orléans et les promoteurs du canal de Panama, elles sont on ne peut plus justes, et nous sommes surpris que ces relations n'aient pas déjà été établies par la force des choses. La compagnie de M. de Lesseps trouverait ici, et à bon marché, tous les vivres, toutes les machines, tous les bois, tous les fers et tous autres matériaux qui lui sont nécessaires; elle trouverait ici une source intarissable d'approvisionnements, et l'on est difficile pour nous de comprendre pourquoi la Nouvelle-Orléans n'a pas été choisie, dès le principe, comme la base des opérations de la compagnie du Canal, puisque c'est ici, qu'en outre des matériaux dont elle a besoin, elle trouverait le secours d'hommes robustes, acclimatés aux tropiques et parlant les langues latines en usage parmi les populations de l'Isthme. Mais le travail commence à poindre, et nous espérons que M. de Lesseps admettra la valeur des raisons invoquées par notre Chambre de Commerce.

Hier, si nous avons mentionné d'une manière fugitive la quête d'encouragement relative à la France à cotée de la Lorée, c'est parce qu'à défaut de toute pièce officielle, nous avions quelque raison d'hésiter sur ce point; mais aujourd'hui nous n'avons plus qu'à affirmer le chiffre de $123,690, attendu que l'accroissement du troisième district, M. Thomas, nous a fourni lui-même un relevé officiel, enfermant l'estimation détaillée des 32 lots qui composent la ci-devant propriété de la Presse de la Lorée, et tous ces renseignements additionnels donnent pour résultat la quote de $123,690. En conséquence, nous n'avons nous devons affirmer le fait, mais encore ajouter que l'empressement dont il s'agit, est rigoureux, juste, et à l'abri de toute critique.

Hahco.—Mme Gainer vient de perdre un proche considérable, car bien qu'il ne s'agisse que d'une plantation pour cette fois, beaucoup d'autres propriétés peuvent avoir été acquises de bonne foi sous l'empire du premier testament, ou qui réduirait de beaucoup l'héritage de cette dame, attendu que l'arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis s'applique à toutes les propriétés de la succession de Clark acquises dans les mêmes circonstances de date et de fait.

A une réunion tenue hier soir par les directeurs de la fête de bienfaisance de l'Union Française, il a été résolu que cette solennité aurait lieu dimanche prochain, 18. En égard aux circonstances, le comité n'avait pas le choix d'un autre jour. Nous croyons d'ailleurs que le jour fixé, loin de nuire au succès de la fête, y contribuera grandement.

Réception.—Les Français de la Nouvelle-Orléans qui désirent participer à la réception des délégués français attendus jeudi le 15 du courant, à 7 1/2 heures du matin, trouveront plus loin une notice contenant toutes les informations désirables.

Un livre de recettes pour chocolat sera envoyé gratis, par Walter Baker & Co., fabricants de chocolat, à Dorchester, Mass., à tous ceux qui leur enverront leur adresse par carte postale. Cette maison est à son deuxième siècle d'existence.

Gérance de la Havane de chocolat.—MM. F. A. Gonzales, fils & Co., ne vendront désormais, dans leur salon et succursale de la rue Conti, No 109, vis-à-vis le Théâtre (Varietés), que des cigares de la Havane de premier choix. On y trouvera un assortiment complet de toutes les marques renommées de cigares. L'encouragement que ces messieurs reçoivent depuis leur établissement nouveau, qui servait nécessaires vendues au détail au prix de gros. Que les fumeurs se le disent donc!

La Garde Nationale.

Les milices orléanaises à rendu des services aussi éclatants à la communauté pour que la Législature, actuellement en session, fut accordé l'allocation demandée par les chefs des différents corps. Le titre de Garde Nationale, notre milice s'est corrigée en divisions, ce qui est favorable à l'instruction militaire de nos jeunes gens, et maintient une discipline plus sévères. Le mémoire présenté au Sénat est très explicite: "Sans Parade de l'Etat, dit-il, la première division de la Garde Nationale de la Louisiane ne peut exister et n'existera pas."

S'il nous n'avons pas à défendre notre territoire contre des attaques venant de l'étranger, nous avons, parmi nous, des éléments souvent turbulents, qui commandent des excès s'ils ne craignaient l'intervention de nos soldats-citoyens, toujours prêts à répondre à l'appel des autorités.

Nos jeunes miliciens donnent une partie de leur temps aux exercices militaires et cessent ceux qui payent leur costume. Ces mêmes, pour quelques uns d'entr'eux, sont lourds. Il est d'autres dépenses que nécessitent les paredes, et celles-là doivent être couvertes par l'Etat.

Nous espérons que la Chambre reviendra sur son vote de samedi et adhérera à la demande qui lui a été présentée par les différents chefs de corps. Dans les allocations diverses soumises à la Législature, il n'en est pas de plus profitable à la communauté que celle qui est sollicitée pour le maintien de la Garde Nationale.

Ce que les anciens nomment les débuts, l'eau et le feu, le vent, font rage depuis quelque temps. Un fonctionnaire du palais d'hiver en a frissonné à des bandes infernales. Les incendies reprennent de plus belle dans les Etats de l'Est et de l'Ouest. Nous avons eu à enregistrer, dernièrement, les incendies d'établissements industriels considérables sur notre frontière du Nord, et les journaux d'Europe sont remplis de détails de l'épouvantable catastrophe arrivé à Vienne, capitale de l'Autriche. Six cents personnes ont péri dans l'incendie du théâtre de cette ville; on n'a plus trouvé que des cadavres carbonisés, que les plus proches parents n'ont pu reconnaître.

D'un autre côté, nous avons les récits des capitaines et des passagers des steamers partis d'Europe pour l'Amérique. Jamais, disent les plus vieux marins, ils n'avaient assisté à une pareille furie de tempête. Les mêmes lames, une extortion, avec garantie du gouvernement fédéral.

L'auteur dit ensuite que la Bolivie et le Pérou renouvelaient, comme compensation, l'indemnité de guerre réclamée par le Chili victorieux, mais avec une commission de 50 pour cent sur la somme à payer.

Cet arbitrage des Etats-Unis coûterait un peu cher aux deux républiques de l'Amérique du Sud. Les instructions du secrétaire d'Etat aux généraux Hurlbut et Kilpatrick, (que nous avons publiés ces jours derniers), ne sont pas de nature à laisser croire que l'administration prête l'oreille à cette bienfaisante compagnie.

C'est une grande spéculation newyorkaise, dit un de nos confrères, et nous sommes curieux de voir jusqu'à quel point elle aura de l'influence sur la conduite future du gouvernement.

GRAND OPERA-HOUSE.

La Fille du Tambour-Major.

Nous ne sommes point de ces tigeristes qui, se campant comme les gardiens inabordables d'un art, dont parlons ils n'ont pas épelé les premiers mots, s'insurgent contre ce qu'ils appellent l'invasion de l'opérette, et s'en vont clamant et proclamant qu'il est temps de rentrer dans le giron de l'art sérieux. Nous confessons même avoir souvent goûté vif plaisir à écouter ces partitions,... comment dirons-nous, ces partitions naturalistes dont Jacques Offenbach fut le père très prolifique. Elles reposent de genre élevé dont les représentants sont d'ailleurs devenus fort rares, et si elles ne peuvent pas absolument que la musique —ainsi qu'on l'a dit—commence où la poésie finit, elles sont fréquemment du moins une charmante dépense d'esprit— et la dernière a bien son prix, n'est-ce pas? L'esprit éclate dans les blanches et les crochets, tout autant que dans la prose ou les vers, et Offenbach, comme plusieurs de ses continuateurs, en a été prodigue. Nous nous rendions donc bien, et très allégrement—au Grand Opera-House—afin d'y entendre une opérette.

La Fille du Tambour-major n'est plus une opérette, et n'est pas encore un opéra-comique; c'est comme un métis, qui tient des deux genres. Cet ouvrage nous semble être une tentative de la seconde ou troisième manière d'Offenbach; la passerelle, on le sait, qui l'a conduit aux *Contes d'Hoffmann*, son chant du cygne, son œuvre posthume, que les juges autorisés classent dans l'opéra-comique pur.

On ne trouve dans ces trois actes ni ces mélodies gaillardes, verveuses, marquées au coin du vrai comique, ni la facture large, distinguée qui caractérise les compositions des princes de l'opéra-comique, Boieldieu, Auber, Halévy, Thomas, David, Gounod. On y rencontre même parfois je ne sais quels efforts avortés, des contours mélodiques indécis, vagues, qui trahissent presque de la stérilité. Le tambour s'y mesure; on y sent que l'imagination de l'artiste a été surmenée; les idées y sont fréquemment décousues, je dirai même, sans commutation vivité. Est-ce à dire que cette partition soit sans valeur? Loin de nous cette pensée, qui d'ailleurs aurait tort devant le fait prouvant de plusieurs centaines de représentations à Paris.

Non, chacun des trois actes de *La Fille du Tambour-major* renferme des morceaux où reparaît la touche du maître, et nous les signalerons dimanche en écrivant le bulletin de la semaine théâtrale. Nous voulons ici constater simplement la première impression que nous a laissé une unique audition.

Disons, en attendant, que, sauf l'ensemble qui a eu plus d'une défaillance—résultat sans doute d'un travail trop hâtif—l'exécution a été très satisfaisante.

Les troupes de M. Grau s'étoient là un autre succès.

Ce soir, nous n'avons pas le temps de l'analyser à cette heure; mais nous sommes heureux d'en enregistrer l'ouverture. Dans le rôle de Stella, Mlle Paola Marié a trouvé une occasion nouvelle de montre en relief toutes ses inconnaissables qualités; par son entrain endiabolé elle a su mettre de la vie à bien des morceaux qui n'ont qu'une vie fictive. A été d'elle il faut aussi citer les deux ténors, MM. Hagri et Taudibenberger, fréquemment applaudis, Mlle Lamie, qui a gagné du terrain, et MM. Méniéres et Dupuis, infatigeurs dans le rire, si le rire n'était si envahissante chose.

A chacun de ces artistes nous consacrons du faire sa part.

La Fille du Tambour-major ne démens par l'éclatant *Chant du Départ*, très heureusement et très adroitement intercalé là par Offenbach, madré entre tous, qui savait à fond l'art de manier, d'exploiter son public. Mais voyez les vilains tours que nous jouent quelquefois les hasard. Pendant que chantions et cherchions fatalement sonner le très reconnant *Chant du Départ*, toutes les entrailles du ciel fondaient sur notre ville et changeaient en lagon le trottoir bordant le théâtre. Si bien que pour nous ce diable de départ devenait impossible, et qu'avant de nous décider à nous mettre à la nage, nous avons dû subir une longue fastion, pendant laquelle nous avons assisté au sauvetage de dames qu'en amenait difficilement jusqu'à leurs voitures en pleine eau. Et voilà pourquoi nous arrêtons ici cette façon de compte-rendu et vous disons bonne nuit, cher lecteur.

Un mot encore pourtant. En matinée aujourd'hui *La Fille du Mme Angot*, ce retentissement succès parisien de Paola Marié—une centaine et 400 représentations. Ce soir *Si l'Etais Roi* pour le début du ténor d'opéra-comique et la rentrée de Mlle Laroux et de M. Maugé. Ils font de plus bonne nuit.

Opera Station.—C'est aujourd'hui le dernier jour de la souscription, et nous aimons à croire que les retardataires s'empresseront d'aller s'inscrire. Les débuts de la troupe de M. Strakosch seront positivement lieu lundi prochain, 19 décembre. Il y a dans cette troupe des artistes de premier ordre, qui ont obtenu partout un éclatant succès, et nous avons tout lieu de croire que notre ville ne dépassera pas moins brillamment les autres.

Dimanche, on attendant, que, sauf l'accident qui a eu plus d'une défaillance—résultat sans doute d'un travail trop hâtif—l'exécution a été très satisfaisante.

Les troupes de M. Grau s'étoient là un autre succès.

Ce soir, nous n'avons pas le temps de l'analyser à cette heure; mais nous sommes heureux d'en enregistrer l'ouverture. Dans le rôle de Stella, Mlle Paola Marié a trouvé une occasion nouvelle de montre en relief toutes ses inconnaissables qualités; par son entrain endiabolé elle a su mettre de la vie à bien des morceaux qui n'ont qu'une vie fictive. A été d'elle il faut aussi citer les deux ténors, MM. Hagri et Taudibenberger, fréquemment applaudis, Mlle Lamie, qui a gagné du terrain, et MM. Méniéres et Dupuis, infatigeurs dans le rire, si le rire n'était si envahissante chose.

A chacun de ces artistes nous consacrons du faire sa part.

La Fille du Tambour-major ne démens par l'éclatant *Chant du Départ*, très heureusement et très adroitement intercalé là par Offenbach, madré entre tous, qui savait à fond l'art de manier, d'exploiter son public. Mais voyez les vilains tours que nous jouent quelquefois les hasard. Pendant que chantions et cherchions fatalement sonner le très reconnant *Chant du Départ*, toutes les entrailles du ciel fondaient sur notre ville et changeaient en lagon le trottoir bordant le théâtre. Si bien que pour nous ce diable de départ devenait impossible, et qu'avant de nous décider à nous mettre à la nage, nous avons dû subir une longue fastion, pendant laquelle nous avons assisté au sauvetage de dames qu'en amenait difficilement jusqu'à leurs voitures en pleine eau. Et voilà pourquoi nous arrêtons ici cette façon de compte-rendu et vous disons bonne nuit, cher lecteur.

Un mot encore pourtant. En matinée aujourd'hui *La Fille du Mme Angot*, ce retentissement succès parisien de Paola Marié—une centaine et 400 représentations. Ce soir *Si l'Etais Roi* pour le début du ténor d'opéra-comique et la rentrée de Mlle Laroux et de M. Maugé. Ils font de plus bonne nuit.

Opera Station.—C'est aujourd'hui le dernier jour de la souscription, et nous aimons à croire que les retardataires s'empresseront d'aller s'inscrire. Les débuts de la troupe de M. Strakosch seront positivement lieu lundi prochain, 19 décembre. Il y a dans cette troupe des artistes de premier ordre, qui ont obtenu partout un éclatant succès, et nous sommes heureux de constater simplement la première impression que nous a laissé une unique audition